



Paris, le 15 septembre 2009

**Gilles MOINDROT**  
Secrétaire Général

A

**Monsieur Luc CHATEL**  
Ministre de l'Education Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

Vous avez confirmé, malgré notre demande de report, la mise en place de stages pour les étudiants en master, se destinant aux métiers de l'enseignement. Vous avez proposé dès cette année, des stages en responsabilité pour les étudiants préparant les concours 2010.

Cette mise en place, dans la précipitation, risque pour des étudiants n'ayant pas effectué de stages d'observation et de pratique accompagnée d'être peu propice au bon fonctionnement des écoles et au déroulement de la formation.

C'est pourquoi nous vous demandons tout d'abord de veiller à ce que ces stages en responsabilité ne soient pas obligatoires pour les étudiants en première année d'IUFM.

Nous souhaitons également que chaque stage en responsabilité soit précédé d'un stage d'observation et/ou de pratique accompagnée dans des classes de maîtres-formateurs, si possible dans le niveau ou le cycle de la classe où s'effectuera le stage. Chaque stagiaire doit être suivi et accompagné pendant son stage par des formateurs d'IUFM et, parmi eux, des PEMF. Le stage doit s'inscrire dans le plan de formation de l'IUFM assurant ainsi le fait que les stagiaires ne soient pas affectés comme simples moyens de remplacement. Pour toutes ces raisons, l'IUFM doit être chargé de la mise en œuvre des stages.

Enfin pour garantir la continuité pédagogique il est enfin indispensable que l'enseignant titulaire de la classe puisse accueillir le stagiaire et avoir des temps d'échanges avec lui.

Dans la mesure où ces stages viennent s'insérer, au cours de cette année transitoire, dans la préparation au concours, nous souhaitons que soit demandé aux IUFM de penser à une validation du stage adaptée à la situation exceptionnelle de l'année 2010.

Ces stages ne peuvent se substituer à une réelle formation professionnelle. C'est pourquoi, nous vous demandons de maintenir l'année de formation à l'IUFM après le concours 2010.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Gilles MOINDROT